

NN 0-8-2023 • 26 avril

# RÉFORME DES RETRAITES

## Faisons du 1<sup>er</sup> mai un feu d'artifice populaire pour obtenir le retrait de cette loi injuste

Le président de la République a promulgué la loi de réforme repoussant l'âge de départ en retraite de 62 à 64 ans. Inutile de revenir dans le détail sur le parcours parlementaire du projet de loi finalement validé par le Conseil constitutionnel. Il reste à attendre la publication des décrets d'application pour que le cycle soit bouclé, l'entrée en vigueur de la loi étant annoncée pour le mois de septembre.

Ça n'est pas pour autant que la colère diminue dans notre pays et les manifestations sauvages se multiplient, avec des débordements ne pouvant que décrédibiliser les multiples mobilisations organisées en France depuis le mois de janvier par une intersyndicale unie avec peu de débordements constatés. Le pouvoir se sert d'ailleurs de ce désordre pour tenter de minimiser la motivation des français face à ce recul social.

Le Syndicat Unifié-Unsa appelle ses adhérents en particulier, les salariés des Caisses d'épargne en général, à se mobiliser ce 1<sup>er</sup> mai, jour férié chômé donc sans incidence salariale, pour démontrer au président Macron et au gouvernement Borne combien la réforme est toujours aussi impopulaire et rejetée, tant par ses effets que par la méthode utilisée pour y parvenir.

**Pour l'UNSA, le mot d'ordre est rassembleur :**

**1<sup>ER</sup> MAI UNITAIRE ET POPULAIRE  
POUR LE RETRAIT !**

**Tous concernés, tous en famille dans la rue le 1<sup>er</sup> mai**



*Lire le tract intersyndical  
Interprofessionnel*